



Punaises de lit ?

L'État vous accompagne !

Si les punaises de lit avaient disparu dans les années 1950 en France, la recrudescence de ces insectes sur le territoire national est une réalité. Les principales causes : les voyages internationaux et l'apparition des résistances aux insecticides. Les punaises de lit sont des insectes parasites qui vivent à l'abri de la lumière, dans les espaces sombres. Les chambres à coucher et les canapés sont principalement touchés. Visibles à l'œil nu, généralement brunes, les punaises de lit ont une durée de vie moyenne de 5 à 6 mois. Face à ce phénomène, les personnes se sentent souvent démunies.

Pour apporter des solutions, Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement lance un plan de prévention et de lutte contre les punaises de lit :

- pour mieux informer les particuliers sur les risques d'infestation de leur logement;
- pour structurer la filière afin d'orienter les particuliers vers des prestataires qualifiés et certifiés.

Plan de prévention et de lutte contre les punaises de lit

Pour donner des références et des gages de qualité aux propriétaires et aux occupants de logements infestés par des punaises de lits, Julien Denormandie, ministre de la Ville et du Logement, a conclu un partenariat avec la Chambre syndicale des industries de désinfection, Désinsectisation et Dératisation (CS3D), qui réunit la branche des entreprises de lutte contre les parasites et les nuisibles.

Composée de 180 adhérents, la Chambre syndicale 3D représente 80% des acteurs du marché dans la lutte contre les punaises de lit.

Un partenariat pour mieux connaître...

Avec la mise en place, avant fin juin 2020, d'une instance scientifique et technique regroupant des personnes spécialistes et expertes de la punaise de lit et de toutes les problématiques associées (médecins, entomologistes, référents nationaux), pour :

- identifier des problématiques ;
- définir des protocoles de lutte ;
- mettre à disposition une information claire et pertinente à destination du public et des professionnels ;
- proposer des formations certificatives pour les acteurs des différents secteurs d'activité impactés ;
- délivrer des certifications ou des labels par secteur d'activité.



... et mieux agir

L'instance scientifique et technique a pour mission de trouver des solutions adaptées pour lutter contre les punaises de lit, notamment pour les particuliers et les gestionnaires d'immeubles de logements collectifs.

2020

La feuille de route

Avant le 30 juin 2020

Élaborer des protocoles-types, selon la nature et l'étendue des infestations et les partager avec la communauté professionnelle ainsi que le grand public.

Avant le 1^{er} septembre 2020

Délivrer des formations à destination des professionnels intervenant dans l'habitat avec remise d'une attestation et référencement sur le site internet de la CS3D.

Avant le 31 décembre 2020

Mettre en place un dispositif de certification ou de labellisation permettant de garantir les compétences et les qualifications des professionnels puis de référencer sur son site internet les professionnels ayant suivi cette reconnaissance des qualifications.

Une mission parlementaire pour lutter contre les punaises de lit dans l'habitat

Pour évaluer, voire adapter le droit, mais aussi dégager des pistes de financement pour les plus fragiles, Julien Denormandie, lance une mission parlementaire sur la lutte contre les punaises de lit.

L'objectif de cette mission est d'évaluer l'adaptation du droit à ce nouveau risque, notamment dans l'habitat collectif et le parc locatif.

La mission intégrera également un volet consacré au financement, notamment pour les plus précaires.

Une information pour sensibiliser les Français qui, souvent par manque de connaissances, adoptent des comportements à risques.

- Un numéro de téléphone pour répondre à toutes les questions : **0 806 706 806**
- Un site internet : **stop-punaises.gouv.fr**
- Une campagne numérique de sensibilisation et d'information sur les bons gestes à adopter. Punaises de lit, on peut tous être touchés. Toutes les solutions pour les éviter.



0806 706 806

prix d'un appel local

Punaises de lit : comment les éviter ?

Chez soi

- Éviter d'encombrer les espaces, afin de réduire le nombre d'endroits où les punaises de lit peuvent se cacher.
- Vêtements achetés d'occasion : soit les laver à plus de 60°C ou les mettre au sèche-linge au cycle le plus chaud durant au moins 30 minutes, soit les mettre au congélateur 72 heures minimum.
- Aspirer et nettoyer avec un appareil à chaleur ou à vapeur les meubles récupérés dans la rue ou achetés en brocante avant de les introduire dans son logement.

À l'hôtel

- Ne pas déposer ses bagages sur le sol ni sur le lit ; les ranger sur un support à bagage inspecté au préalable.
- Ne pas poser ses vêtements sur le lit ou dans les armoires avant de les avoir examinés scrupuleusement.
- Vérifier le lit : le matelas, les fermetures à glissière, les coutures, le capitonnage du rembourrage, derrière et autour de la tête de lit.
- Vérifier les meubles et les murs : le châssis des meubles et le rembourrage, à l'aide d'un objet ayant un coin dur comme une carte de crédit.

Punaises de lit : comment s'en débarrasser ?

La lutte mécanique : une étape indispensable

- Laver en machine à plus de 60°C, permettant d'éliminer les adultes et les œufs. Les vêtements ainsi lavés doivent être conservés dans des sacs plastiques scellés jusqu'à la fin de l'infestation.
- Nettoyer à la vapeur à haute température, à 120°C, pour détruire tous les stades de punaises de lit au niveau des recoins ou des tissus d'ameublement.
- Supprimer l'ameublement infesté : elle n'est pas obligatoire, mais doit être réfléchi et organisée pour ne pas contaminer d'autres sites.
Les matelas ou meubles contaminés ne doivent bien sûr pas être vendus, ni déposés dans la rue : il faut s'assurer qu'ils aillent directement en décharge et qu'ils ne soient pas récupérables (les rendre inutilisables).

- Méthodes à ne pas utiliser sans recourir à des professionnels : les produits chimiques et les fumigènes anti-insectes !

En cas de persistance, le recours à des professionnels

- Faire appel à des entreprises spécialisées dans la détection (notamment celles ayant recours à des chiens renifleurs).
- Consulter le site de la Chambre syndicale des industries de désinfection, désinsectisation et dératisation (CS3D).

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur
stop-punaises.gouv.fr